



Couple français aux Emirats : faut-il faire un testament ?

Par **Mariannina**, le **09/09/2016** à **15:25**

Bonjour,

Mon mari et moi sommes français. Nous nous sommes mariés sans contrat de mariage. Nous avons 3 enfants. Nous vivons actuellement aux Emirats Arabe Unis, à Dubaï. Nous devons y rester encore 2 à 3 ans. L'idée est dure à aborder, mais dans le cas où mon mari viendrait à mourir, j'aimerais savoir ce qu'il adviendrait des enfants et moi, et de la succession. On m'a vivement recommandé de faire un testament avec mon mari sans être particulièrement précis : Quelques données supplémentaires :

J'ai 2 garçons et 1 fille.

C'est mon mari qui est en poste aux Emirats.

Il est diplomate et donc employé par le Quai d'Orsay.

Je n'ai pas de poste aux Emirats, je suis donc "sponsorisée" ainsi que mes enfants, par mon mari. Cela signifie donc que je n'ai le droit d'être sur le sol Emirien qu'en vertu du fait que mon mari travail à Dubaï (je ne suis pas touriste).

Cela signifie aussi que je n'ai pas de compte sur place. (Seuls les personnes qui travaillent aux Emirats, hommes ou femmes, ont le droit d'avoir un compte).

Notre résidence fiscale est aux Emirats pour le temps où nous y restons.

Nous avons chacun un passeport diplomatique et un passeport français ordinaire.

1. Quelle est la loi sur la succession qui s'applique aux Emirats pour des citoyens français en ce qui concerne chacun de mes 3 enfants et moi.
2. Que se passe-t-il pour mes enfants et moi quant à notre séjour à Dubaï et surtout comment rentrer en France et rapatrier mon mari.
3. Que se passe-t-il en terme de régularisation de la situation financière (résidence fiscale en France, montant présent sur le compte Emirien etc.)

Ce mail est bien long et il est très détaillé. Si on ne peut répondre directement, j'aimerais du moins recevoir les références nécessaires pour accéder à des informations précises de base sur :

la loi sur la succession qui concerne les couples français avec enfants vivants à Dubaï. Et les accords entre les deux pays pour ce qui est du rapatriement.

Merci bien et à très bientôt,
Marianne